

## BUDGET

# 2008, l'année du développement durable

**Tri sélectif, maîtrise de l'énergie, modes de transports doux, lutte contre les inondations... Montpellier Agglomération amplifie sa politique en faveur de la préservation de l'environnement et de l'économie d'énergie en mettant en œuvre de nombreuses actions et réalisations.**

### Une nouvelle filière de traitement des déchets : la méthanisation

L'année 2008 consacrera l'aboutissement de la politique de valorisation des déchets dans l'organisation d'une filière globale de traitement, avec la mise en service de l'unité de méthanisation. Véritable alternative à l'incinération, la méthanisation permet de réduire les quantités de déchets enfouis ou incinérés et représente une source d'énergie alternative intéressante face à la crise du pétrole.



### En 2008, Montpellier Agglomération investit :

- ▶ 21,9 M€ pour la finalisation de l'unité de méthanisation Ametyst (photo)
- ▶ 12 M€ pour la première phase des travaux du nouveau centre de stockage des déchets ultimes à Castries,
- ▶ 450 000 € pour les travaux de modernisation et de fiabilisation du Centre de tri Déméter.

### Maîtriser l'énergie et favoriser les énergies renouvelables

L'Agglomération de Montpellier s'est engagée dans le développement des énergies renouvelables, notamment grâce à l'installation de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques sur ses équipements. 1 600 m<sup>2</sup> de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques ont déjà été réalisés au stade Yves du Manoir, à la médiathèque d'Agglomération Françoise Giroud à Castries et à la plateforme de collecte de Pignan produisant 129 000 kWh pour une économie d'énergie de plus de 70 000 € et un rejet de 11,5 tonnes de CO<sub>2</sub> évité.



### En 2008, Montpellier Agglomération investit :

▶ 380 000 € dans l'installation de 460 m<sup>2</sup> de panneaux solaires thermiques supplémentaires sur la piscine Olympique Antigone à Montpellier, les piscines Amphitrite à Saint Jean de Védas et Alex Jany à Jacou, ainsi que sur le stade Jules Rimet à Sussargues, afin d'assurer leur production d'eau chaude sanitaire. Au total, ces installations solaires produiront annuellement 264 000 kWh et permettront de réduire les rejets de CO<sub>2</sub> de 58,5 tonnes.

▶ Dès fin janvier 2008, le biogaz collecté au Thôt sera valorisé par la production d'électricité et l'alimentation du réseau public d'EDF, à qui le biogaz sera revendu. Le montant annuel prévisionnel de la recette pour l'Agglomération est estimé à 35 000 HT. Le dispositif de collecte par aspiration du biogaz, aujourd'hui raccordé aux torchères, sera raccordé à l'installation de valorisation afin de supprimer les émanations de gaz et de préserver l'environnement.



L'objectif est d'économiser à moyen terme 20 % d'énergie (soit 160 000 kWh, équivalent à 15 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins rejetées dans l'atmosphère), et de réduire ainsi la facture énergétique qui représente en moyenne près de 2,5 M€ de dépenses par an.

## Un réseau d'assainissement moderne pour l'Agglomération de Montpellier

Dans le cadre de sa compétence assainissement, l'Agglomération de Montpellier s'est donnée comme objectif de mettre à un niveau d'équipement comparable l'ensemble des communes de son territoire. Ce niveau d'équipement permettra la reconquête et la sauvegarde des milieux naturels, et répondra aux exigences réglementaires. L'investissement de 375 M€ (soit l'équivalent d'une ligne de tramway) est à la hauteur de l'ambition affichée par Montpellier Agglomération. Complémentaire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) définit, à l'horizon 2015, les moyens à mettre en œuvre pour faire face au développement de l'Agglomération et protéger l'environnement naturel, en particulier les ruisseaux, les étangs et le littoral tout en offrant à chaque usager le même service de qualité.



**En 2008, Montpellier Agglomération investit 39,4 M€ pour la réalisation et la rénovation de nombreux équipements pour la sauvegarde des milieux naturels :**

- ▶ 8 M€ pour la réalisation du bassin d'orage des Aiguerelles à Montpellier.
- ▶ 17,5 M€ pour le raccordement de communes de Jacou, Le Crès, Vendargues et Pérols à la station d'épuration Maera.
- ▶ 6,2 M€ pour la réhabilitation et l'extension des réseaux actuels dans les communes.
- ▶ 7,7 M€ pour la construction de nouvelles stations d'épurations à Pignan, Saussan, Fabrègues, Baillargues, Saint-Brès, Saint-Drézéry, Sussargues, Saint-Géniès des Mourgues, Cournonsec, Cournonterral et Restinclières.

## Un réseau de transports performant pour une diminution des émissions de CO<sub>2</sub>

En 2008, Montpellier Agglomération poursuivra le développement des modes de transports doux et alternatifs à la voiture accessibles au plus grand nombre. En effet, en France, la fréquentation des transports publics urbains a évolué de + 4% en 2006. Dans l'Agglomération de Montpellier, elle a évolué de + 15% depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

**En 2008, Montpellier Agglomération investit :**

- ▶ 28 M€ pour compléter le financement de la ligne 2 de tramway après sa mise en service en décembre 2007.
- ▶ 2 M€ pour l'extension Est de la ligne 1 de tramway vers le futur centre commercial Odysseum.
- ▶ 1,1 M€ pour les travaux d'amélioration des lignes 1 et 2 de tramway,
- ▶ 15,8 M€ pour la poursuite des études de projet et l'engagement des acquisitions foncières amiables de la ligne 3 de tramway.
- ▶ 500 000 € pour l'installation de 50 nouvelles vélostations automatisées qui verront le jour au 1<sup>er</sup> trimestre 2008.



- ▶ 2 M€ pour la création du parking d'échange Odysseum d'une capacité de 1 700 places.
- ▶ 1,2 M€ pour 8 cars périscolaires équipés de ceintures de sécurité et accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- ▶ 1,4 M€ pour l'aménagement de l'avenue du Mas de Rochet.
- ▶ 500 000 € pour la réalisation du contournement Est.
- ▶ 1 M€ pour les travaux de jalonnement.

LE CHIFFRE

**255 000**

c'est le nombre de voyageurs par jour sur le réseau de transports de l'Agglomération de Montpellier en 2007. Ils étaient 220 000 voyageurs par jour en 2006.



## Lutte contre les inondations

Le 24 novembre dernier, Montpellier Agglomération a inauguré les travaux de protection contre les inondations des secteurs des Marestelles et Saladelles (Lattes) pour un montant total de 1,2 M€ financé à 50% par l'Agglomération, et lancé le chantier de dérivation d'une partie des crues du Lez vers le chenal aménagé de la Lironde en rive gauche et le confortement des digues du Lez, travaux pour lesquels Montpellier Agglomération investit 19 M€. La mise en service de la dérivation des crues du Lez sera opérationnelle à l'automne 2008.

Montpellier Agglomération, depuis 2002, a su se donner les moyens d'investir dans des grands projets développant la ville et son Agglomération la plaçant aujourd'hui au 4<sup>e</sup> rang des agglomérations les plus attractives de France, devant Bordeaux, Grenoble, Marseille et Nice (Sofres 2006). Les clés de cette réussite reposent sur des budgets rigoureux qui donnent une part importante à l'investissement. Cette politique de développement sera poursuivie en 2008 avec un budget principal de 631 M€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

**338 631 995 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

**292 866 312 €**

BUDGET

# 2008, l'Agglo continue à s'équiper

**Logements sociaux, médiathèques, piscines, Montpellier Agglomération poursuit l'équipement des communes pour offrir aux habitants des services de proximité et de qualité.**

## Urbanisme et habitat

Pour la période 2007-2012, le Programme local de l'habitat adopté par Montpellier Agglomération a été révisé et fixe la production annuelle à 5 000 logements, soit 30 000 d'ici 2012. La politique de l'habitat mise en œuvre par Montpellier Agglomération reposera en 2008 sur :

- ▶ **2,7 M€** d'aides de l'Etat pour la réalisation des logements locatifs sociaux et la rénovation de l'habitat privé (répartis entre les différents opérateurs publics et privés selon les orientations du PLH),
- ▶ **1,2 M€** d'aides aux projets de Renouvellement Urbain/ Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.
- ▶ **2 M€** d'aides à la réalisation de 400 logements locatifs sociaux.



## Développement économique

En 2008, Montpellier Agglomération investit pour ses actions de développement économique :

- ▶ **13,2 M€** sur la période 2008-2013 pour la réalisation d'un 3<sup>e</sup> bâtiment dédié aux laboratoires, aux « starts-up », aux grands groupes du secteur pharmaceutique et des biotechnologies sur le parc Euromédecine,
- ▶ **2,3 M€** pour des acquisitions foncières à vocation économique,
- ▶ **2,3 M€** pour les travaux d'aménagement sur les parcs d'activités Eurêka, Aéroport, Garosud et parc 2000,
- ▶ **100 000 M€** pour les pôles de compétitivité Orphème (sciences du vivant) et Derbi (énergies renouvelables),
- ▶ **720 000 M€** pour le fonctionnement des pépinières d'entreprises Cap Alpha et Cap Omega,

- ▶ **650 000 M€** en faveur des actions menées en terme d'insertion économique et d'emploi : information et orientation des publics, développement et soutien des actions d'insertion et anticipation de l'emploi (Mission Locale des jeunes, Cyber Base, « Rencontres de l'emploi »).

## Culture et sport

En 2008, Montpellier Agglomération poursuit le développement d'une politique culturelle et sportive riche et diversifiée, en construisant notamment des équipements comme des piscines et des médiathèques réparties sur le territoire.

### Equipements culturels :

- ▶ **4,6 M€** pour la réalisation de deux médiathèques d'Agglomération complétant le réseau des 11 établissements : Jean Giono à Pérols et Albert Camus à Clapiers,
- ▶ **300 000€** pour la modernisation des moyens techniques et des services des médiathèques afin d'intégrer les nouveaux enjeux de la transmission du livre, de l'image et du son dans le réseau,
- ▶ **1,3 M€** pour la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux de l'Agora, Cité Internationale de la Danse,
- ▶ **930 000 €** pour l'acquisition d'œuvres et de frais de restauration des collections du musée Fabre,
- ▶ **1 M€** pour l'Opéra Comédie (renouvellement du matériel scénique et mise en état du monte charge de scène, rénovation de la sécurité incendie, ventilation...),
- ▶ **1 M€** pour le programme muséographique de l'Hôtel Sabatier d'Espeyran (photo).



### Equipements sportifs :

► Le stade de football Jules Rimet est situé sur le site de la « Garrigue basse » à Sussargues (photo). Les travaux, représentant un investissement de **3,5 M€**, s'achèveront au 1<sup>er</sup> trimestre 2008. Ce complexe sportif permettra à l'ensemble des clubs de football de l'est de l'Agglomération de Montpellier de se retrouver et de s'entraîner au sein d'un équipement sportif de haut niveau. En 2008, Montpellier Agglomération investit **300 000€** pour la fin des travaux de ce complexe sportif.

► La piscine Poséidon à Cournonterral, représentant un investissement total de **6,8 M€**, sera la 12<sup>e</sup> piscine construite par Montpellier Agglomération. Montpellier Agglomération a choisi l'équipe de l'architecte Philippe Houot, basée à Paris, pour la réalisation de cette piscine qui verra le jour d'ici juillet 2009. En 2008, Montpellier Agglomération investit **2,5 M€** pour les études et le début des travaux.

► **16,2 M€** sont investis par Montpellier Agglomération pour la réalisation des piscines intercommunales de Lattes et de Saint-Brès qui ouvriront leurs bassins en 2011. En 2008, **700 000€** sont consacrés aux études et acquisitions foncières.



### Solidarité et Projets d'Intérêt Commun

► **1,1 M€** est investi par Montpellier Agglomération pour la réalisation des nouveaux équipements de la fourrière et du refuge animalier de Villeneuve-lès-Maguelone, dont la mise en service est prévue avant l'été 2008.

## LES CLÉS DU BUDGET

### Une pression fiscale modérée

**Malgré les fortes contraintes qui pèsent sur le budget de fonctionnement de Montpellier Agglomération, la fiscalité sera maîtrisée afin de ne pas pénaliser les contribuables.**

#### ◆ Pas d'augmentation de la taxe professionnelle

L'évolution du produit lié à la taxe professionnelle est directement attachée à la politique de développement économique et de soutien à la création d'entreprises mise en place sur l'Agglomération depuis de nombreuses années.

◆ **Stabilité de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères** : aucune augmentation en 2008 du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui se maintient à 11,30%.

◆ **Stabilité du taux du versement transport** : le taux relatif au versement transport de 1,8% reste inchangé depuis l'année 2004.

◆ **La redevance assainissement** : la principale recette du budget annexe de l'assainissement connaîtra en 2008 une hausse de 3,4 % par rapport à 2007. Cette évolution est directement liée aux investissements engagés dans le cadre de la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement. Malgré cette augmentation, le prix du m<sup>3</sup> reste à 1,20 €/m<sup>3</sup>.

◆ **Un taux d'épargne supérieur à celui de 2007** : ce taux de 20 % mesure la part d'autofinancement disponible pour financer les investissements de l'Agglomération, c'est à dire la capacité de la Communauté d'Agglomération à financer le remboursement de sa dette et ses équipements par des recettes de fonctionnement. Un taux proche de 20 % est significatif d'une excellente solvabilité.

◆ **Une capacité de désendettement inférieure à 9 ans** : la capacité de désendettement mesure le nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser la totalité de son stock de dette avec l'autofinancement brut dégagé de sa section de fonctionnement. Une durée inférieure à 12 ans est considérée comme très performante.

◆ **Evolution des grandes masses financières** : malgré l'intégration des frais de fonctionnement induits par la mise en service des nouveaux équipements, l'évolution des dépenses de fonctionnement des services devrait être contenue à hauteur de 3%. Les recettes de fonctionnement devraient augmenter globalement de 3% en 2008.

◆ **Evolution des dotations de l'Etat** : très limitée, la Dotation Globale de Fonctionnement ne devrait évoluer que de 0,4%.